

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 1985



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique - Arrondissement de Nantes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE REZÉ

SÉANCE PUBLIQUE DU : 20 DECEMBRE 1985

Nombre d'Élus au Conseil Municipal : 39

Nombre de Conseillers en exercice : 39

L'an mil neuf cent quatre vingt cinq,
le vingt décembre, à dix neuf heures,

le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de M. PRIN, 1er adjoint, suivant convocation
faite le 12 décembre 1985.

Etaient présents :

- . M. PRIN, Mme BLANDIN, MM. RETIERE, BEDEL, TREBERNE, MOTTAIS,
BROCHU, Adjoints,
- . MM. QUEBAUD, BUCHER, MURZEAU, Mme LEDELEZY, M. GUILBAUD,
Mme VIAUD, M. CONSTANT, Mme JOUAN, MM. GUILLOU, OLLIVE, Mme VASLET,
Mme NICOLAS, MM. RENAUD, CHANTEBEL, LE CLOAREC, Mme LEMARCHAND,
MM. GRANIER, REPIC, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

- . Melle CHARPENTIER, Adjointe,
- . MM. DEJOIE, CONCHAUDRON, CHASTAING, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné procuration à un collègue du Conseil
Municipal pour voter en leur nom :

- . M. FLOCH, Député-Maire,
- . MM. MARIEL, BOURGES, BREMONT, Adjoints,
- . Mme PENSEL, Melle RAIMONDEAU, MM. PAPIN, DAFNIET, MACQUET,
Melle JOUBERT, Conseillers Municipaux.

Mme LE DELEZY a été désignée secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

83

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du

20. DEC. 1985

OBJET : REGIME DE PRETORIA - AFRIQUE DU SUD
VOEU

M. PRIN donne lecture de l'exposé suivant :

EXPOSE :

Compte tenu des évènements graves qui se déroulent actuellement en Afrique du Sud et à la demande du groupe communiste, le Conseil Municipal de REZE est amené à faire la proposition de vœu suivant :

C'est presque quotidiennement que le régime raciste du gouvernement Botha tue en Afrique du Sud. Les prisonniers politiques sont systématiquement torturés. Le dirigeant du Congrès National Africain (A.N.C.), Nelson Mandela, plus ancien prisonnier politique du monde, croupit dans la prison de Poolsmor depuis près d'un quart de siècle.

Fort heureusement, la pression du mouvement démocratique dans le monde fait que quelque chose bouge enfin.

A Tunis, la ligue Arabe a réaffirmé son soutien à des sanctions internationales contre Prétoria. Le gouvernement Français a pris les initiatives suivantes :

1. Réaffirmation de la condamnation de l'apartheid

Dès le 25 mai 1981 à l'UNESCO (C.CHEYSSON), condamnation réitérée de façon solennelle et exceptionnelle le 9 Octobre 1984 devant le Comité spécial contre l'apartheid des Nations Unies.

2. Suivi concret

. Action diplomatique internationale concrétisée le 26 juillet 1985 par l'adoption pour la première fois d'une résolution (n° 569) du Conseil de Sécurité recommandant de prendre des mesures économiques contre l'Afrique du Sud.

. Circulation des personnes

Obligation du visa pour tout Sud-Africain entrant en France.

. Relations sportives

Des dispositions ont été prises en vue de décourager les fédérations sportives de rencontrer leurs homologues en Afrique du Sud.

.../...

Relations culturelles

Doublment des bourses accordées aux étudiants noirs
Ouverture d'une antenne de l'Alliance Française à
SOWETO et à MITCHELL'S PLAIN
Aide aux projets de cliniques de SOWETO
Aide à la création d'une première université noire libre
Formation de cadres
Soutien financier au programme des Nations Unies pour
l'Afrique Australe
Participation au fonds des Nations Unies pour la publicité
contre l'apartheid.

Relations économiques

Interdiction de tout nouvel investissement
Interdiction de tout nouveau contact dans le nucléaire
Interdiction d'importer des pièces d'or
Application rigoureuse de la résolution 418 (1977) sur
l'interdiction des ventes d'armes.

En revanche, aux Etats-Unis, le Sénat a refusé
d'examiner un projet de loi sur d'éventuelles sanctions
économiques.

Le Conseil Municipal de Rezé demande que l'ambassadeur
de France soit rappelé et que les relations diplomatiques
soient suspendues. Le Conseil Municipal demande également
que les contrats en cours soient suspendus (achat d'uranium,
livraison d'essence, maintenance de la centrale nucléaire).

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

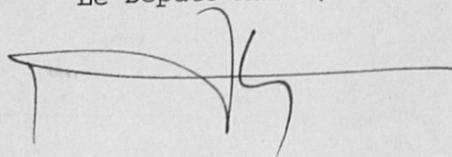
Vu le Code des Communes,

DELIBERE 27 voix POUR - 7 ABSTENTIONS - 1 REFUS DE VOTE.

Le Conseil Municipal de REZE demande que l'ambas-
sateur de France en Afrique du Sud soit rappelé et les
relations diplomatiques suspendues ainsi que les contrats
en cours tels que l'achat d'uranium, livraison d'essence,
maintenance de la centrale nucléaire.

Le Conseil Municipal propose que la Municipalité
de REZE fasse de Nelson Mandela, un citoyen d'honneur
de la Ville.

Le Député-Maire,



Publié le 24 DEC. 1985